

Université d'automne 2014

Mouvements sociaux et Education populaire : quelles convergences pour quelle société ?

Atelier 1 : Arts, artistes et mouvements sociaux : l'art peut-il mobiliser ?

Quelle est la place de la culture dans les conflits sociaux ? (Des années 70 à aujourd'hui)

Au lendemain de Mai 68, la Belgique connaît une augmentation importante des conflits sociaux. Les questions d'emploi prennent une place de plus en plus importante au sein des de ceux-ci. A cette époque, les grèves soutiennent des revendications principalement salariales ainsi qu'au niveau de la durée du temps de travail.

Dans les années 70, de nouvelles formes de luttes « atypiques » émergent, plus radicales : séquestrations, actes de sabotage, grèves de la faim, occupations d'usine,... actions jusqu'alors peu employées en Belgique. L'occupation d'usines, souvent associée aux conflits d'ordre défensif, sert à empêcher la fermeture d'entreprise et parfois, s'accompagne de pratiques autogestionnaires. (Usine de montres Lip, à Besançon en 1973).

Néanmoins, notons également le côté offensif de ces occupations, visant à l'obtention d'augmentations salariales et d'amélioration des conditions de travail. (Michelin juin 1970).

Ces conflits, « atypiques », le sont aussi par leur connexion avec la culture. En effet, des artistes décident d'aller à la rencontre de la classe ouvrière. Le théâtre de la Communauté de Seraing et le Groupement d'Action musicale, pionniers de ces actions, mettent en place bon nombre de spectacles, sketches, chants engagés,... lors des pauses des ouvriers aux alentours des usines de la région liégeoise. On peut noter la participation active des travailleurs à la création artistique, qui leur permet dès lors d'être « porteurs de culture ».

Au milieu des années 70, l'association de pratiques culturelles et luttes sociales est courante. Les occupations d'usines permettent aux artistes de rencontrer des travailleurs, cependant, ces actions culturelles rencontrent des réalités différentes selon qu'on les envisage dans un but de distraction passive ou au contraire, de lutte. Néanmoins, elles représentent toutes un engagement des artistes dans les mouvements sociaux et permettent que ces conflits soient davantage médiatisés.

Vers la fin des années 70, les syndicats, feront appel à ces nouvelles actions artistiques dans la formation des délégués. Apparaît alors le théâtre des jeunes CSC en région liégeoise ainsi que le Centre d'animation théâtrale et d'expression française.

Ces collaborations ont permis l'émergence de nouvelles formes d'actions de lutte et le décloisonnement de deux secteurs. Cependant, les rapports entre eux ne sont pas simples, au point de voir apparaître des incompréhensions, une certaine méfiance et une crainte d'instrumentalisation de part et d'autres. Les syndicats, quant à eux, craignent plus la remise en question de leurs structures mais ceux-ci n'hésitent tout de même pas à faire appel à la création artistique afin de médiatiser les conflits.

Depuis la fin des années 1980, on constate que la fréquence des conflits a augmenté. Par contre, depuis les années 2000, le nombre de jours de grèves diminue. Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

Le premier facteur, au lendemain de la seconde guerre mondiale, la loi du 5 décembre 1968 repose sur la volonté de paix sociale partagée par le patronat et les organisations syndicales. Elle vise à encadrer la gestion des conflits et se traduit, entre autre, par des conventions collectives de travail et les commissions paritaires. Les organisations patronales et syndicales sont « invitées » à privilégier la concertation car si aucun accord n'est trouvé, le gouvernement se donne le droit de trancher.

Le deuxième facteur, concerne la judiciarisation des conflits sociaux. Un vide juridique a encouragé le patronat à faire intervenir la justice lors de mouvements sociaux. En 1983, le droit de grève est reconnu et confirmé en 1990 mais il ne fait cependant pas l'objet d'une définition ou d'une réglementation, laissant le champ libre au patronat pour contester la légitimité de certains conflits.

Le troisième facteur, enfin, concerne l'universalisation des thèmes des mouvements sociaux tels que les droits de l'homme, la condition de la femme, l'avortement, les demandeurs d'asile.

Quelles sont les origines de l'appellation « Art engagé » ?

Sa première appellation est attribuée à Jean-Paul Sartre.

Après la seconde guerre mondiale, une prise de conscience des intellectuels du « plus jamais ça » s'installe, de nouveaux projets collectifs de société voient le jour avec une place importante du rôle de la culture dans l'éducation à la citoyenneté.

Qu'est ce que l'art engagé?

Plusieurs réponses ont été avancées :

- L'art engagé est une œuvre créée par un artiste professionnel qui vit de son art et qui, à un moment donné, dans un contexte de société, va se positionner de façon critique par rapport à un conflit. C'est donc un acte politique. Cependant, c'est également le reflet de la subjectivité de l'artiste en tant que citoyen. L'artiste, en apportant une vision critique de la société, suscite un questionnement par le biais de supports, parfois très coûteux et qui n'ont aucune utilité sociale.

- Une œuvre engagée est celle qui n'explicite pas clairement le message politique mais qui crée les conditions d'une prise de conscience de la part de celui qui la regarde en mettant en tension différents aspects d'une thématique.

- L'art engagé n'est pas un courant artistique, ce sont des artistes qui partagent la même volonté de dénoncer des faits et qui décident de participer à la transformation de la société.

- Il a comme caractéristique d'être polysémique. Il utilise le symbole, la parole, le geste, l'image, que le spectateur identifiera, interprétera à sa façon. Pour éviter cette subjectivité d'interprétation, certaines œuvres sont accompagnées d'un manifeste afin d'expliquer clairement les idées qu'elles représentent, cependant, ce n'est pas la volonté de l'art engagé.

Avec le caractère polysémique et la volonté de l'artiste d'une prise de conscience chez l'observateur sans imposer son point de vue, on se trouve dans une dynamique à deux où c'est ce dernier qui donne du sens à l'œuvre produite. Dans certains cas, il peut arriver que

cet observateur qualifie une œuvre d'engagée alors que la volonté de l'artiste n'est pas celle-là. Dans d'autres cas, une œuvre ne sera pas comprise comme un engagement pour le bien commun car celui qui la regarde méconnaît le contexte dans lequel celle-ci est produite. Or, c'est en comprenant les enjeux de société du contexte particulier dans lequel l'œuvre a été produite que l'on peut la qualifier d'art engagé.

Pourquoi de l'Art engagé ? Que peut-il apporter à un mouvement social ?

- L'art engagé permet de sortir les conflits sociaux des lieux confinés pour les porter dans l'espace public, d'humaniser le conflit (en mettant un visage, un nom sur ceux qui luttent), de travailler sur les représentations sociales en éclairant de manière artistique les enjeux et les tensions à l'œuvre.

Véronique Vercheval nous a apporté son témoignage. Dans le cas de Royal Bock, les ouvriers (re)deviennent acteurs du conflit en acceptant de devenir acteur d'un projet théâtre et d'un reportage photo. Ils reprennent du pouvoir sur leur vie, pouvoir que d'autres leur ont enlevé en annonçant la fermeture de l'usine. Ils sortent de la position de domination qu'on leur assignés... bref, ils s'émancipent des logiques capitalistes. Sortir le conflit social hors des murs de l'usine a provoqué une véritable prise de conscience du côté des citoyens : La Louvière est une ville qui s'est construite autour de l'usine. Celle-ci constitue donc le cœur de la ville. Sa disparition allait entraîner une profonde blessure à l'entièreté de la population louviéroise. Le conflit social qui était au départ économique est alors devenu un conflit politique qui concerne tout le monde.

- Au sein de l'atelier, si nous avons pu constater que l'art pouvait mobiliser et se mettre au service du conflit, il pouvait également le desservir. Ce fut le cas de Louis Theillier, artiste engagé, ancien ouvrier acteur d'un conflit social dans une usine de production de pièces automobiles. Ce dernier a réalisé une bande dessinée pour raconter le conflit de l'intérieur durant la phase de négociation. Le syndicat n'a pas vu cette initiative d'un très bon œil et ne l'a pas encouragé. En effet, lors d'un conflit social, les partenaires sociaux (patrons et syndicats) tentent de négocier afin de limiter les dégâts provoqués par les décisions de licenciement ou de restructuration. L'apport de l'art, dans certains moments clefs du conflit peut compromettre l'issue de la négociation.

- Enfin, Dominique Surleau est venue nous raconter le projet « Asseoir l'espoir ». L'idée était de soutenir la création d'une école de cirque pour des enfants palestiniens privé de leur innocence à cause des conflits et de l'oppression incessante d'Israël. Plus que de récolter des fonds, il s'agissait de créer les conditions d'une prise de conscience de la population belge par rapport à la situation dramatique de la Palestine. Au départ d'une idée toute simple : inviter toute personne, artiste confirmé ou non, à customiser une chaise et de la proposer à la vente lors d'une exposition, Présence et action culturelles a réussi son pari. Des travailleurs se sont rendus en Palestine afin de réaliser un reportage sur l'école de cirque destiné à servir de support pédagogique à l'initiative. Cette expérience a permis aux responsables du projet de faire plusieurs constats :

- Premièrement, le fait de s'impliquer dans la création d'un objet artistique au service d'un projet collectif crée de l'implication dans la problématique palestinienne chez tous les participants, sans doute davantage qu'en faisant un don d'argent.

- Deuxièmement, les chaises ainsi transformées en objet d'art par des artistes reconnus et par monsieur tout le monde étaient mises côte à côte de sorte que la barrière invisible entre eux a été levée, placant tout le monde sur un même pied d'égalité en tant que producteur de culture.

Au sein de l'atelier, nous nous sommes interrogés sur l'étiquette donnée à chaque catégorie de personne et les obstacles que cela pouvait engendrer à l'alliance possible entre les sphères.

Nous avons également mis en lumière le fait que les artistes sollicités lors de ce projet ne se sont pas fait payer, tout comme les citoyens participants. Certains ont critiqué ces pratiques apparemment coutumières des acteurs traditionnels de la contestation : ces derniers ont stratégiquement besoin de la renommée des artistes pour accroître la visibilité de leur projet et rencontrer ainsi leurs objectifs. Cependant, il est souvent demandé à l'artiste de fournir un travail sans rémunération, si ce n'est celle de l'engagement (rémunération symbolique).

Quels sont les obstacles possibles ou avérés à la collaboration entre les artistes et les acteurs traditionnels ?

- Le premier relevé par les participants est la question financière. Comme mentionné plus tôt, les acteurs traditionnels du mouvement social (association ou syndicat) sollicitent une réalisation de l'artiste contre une rémunération symbolique : il s'engage aussi pour dénoncer des faits ou défendre une cause. Or, nombreux artistes tentent de vivre de leurs œuvres. Les artistes estiment que s'il y a une reconnaissance de leur travail, il n'y a pas, par contre, de prise en considération de la part de ces derniers de leur statut précaire.

- Les artistes reprochent aux travailleurs-militants (syndicalistes, animateurs) de militer en étant rémunérés alors que eux acceptent de travailler (produire une œuvre) et de militer gratuitement.

- Les artistes critiquent les associations de se servir de l'art pour mobiliser des citoyens sur du court terme et uniquement pour leur permettre de remplir leurs heures activités. Il n'y a pas, pour les artistes, de travail à long terme au delà d'une année (subventions et rapport annuel des activités). Ils souhaitent que les projets dans lesquels ils acceptent de s'investir s'étalent sur 2 ou 3 ans et ce, afin de leur permettre de s'assurer une stabilité et de mener un véritable projet de transformation sociale. A cela, les associations répondent qu'en effet, tout projet a un début et une fin afin de permettre l'évaluation des résultats obtenus, des objectifs rencontrés et à d'autres initiatives de voir le jour.

- Enfin, il y a une peur d'être instrumentalisé de part et d'autre. Pour les militants, il y a une peur que l'artiste se serve de la contestation ou de la cause pour créer des œuvres et s'enrichir de cette production. Pour les autres, il existe une crainte des artistes de se retrouver au service des militants sans rétribution aucune et sans aucune reconnaissance de leur travail.

Que peut-on faire pour surmonter ces obstacles ?

Plusieurs pistes ont été avancées par les participants :

- Tout d'abord, il y a lieu de créer des espaces de rencontres et d'échanges interculturels entre travailleurs militants et artistes engagés. En effet, tout au long de l'atelier, nous avons pu constaté que ces deux acteurs de la contestation appartiennent à deux sous-cultures différentes. Les peurs, les craintes et les critiques pourraient être attribuées à une méconnaissance respective des réalités de chacun.
- Ensuite, lorsque les associations et les syndicats choisissent d'inclure une dimension artistique à leurs projets et de faire appel à un « professionnel », il serait opportun d'inviter ce dernier à un travail de réflexion collective sur le projet et à une co-construction d'objectifs communs. Il serait également nécessaire d'éclairer les enjeux de chacun des partenaires dans le projet et ce, pour en finir avec les écueils financiers des artistes. Ces enjeux ne sont pas toujours clairs ce qui donne naissance à des méfiances mais aussi des frustrations chez les uns et les autres. Il apparaît enfin important que chacun soit conscient des limites de ses capacités et en fasse part à l'Autre : pour l'artiste, par exemple, il s'agit de pouvoir déterminer jusqu'où je négocie le coût de mon travail, jusqu'où je m'implique.
- Pour sortir de l'impasse de l'artiste engagé sollicité pour créer une œuvre sans être rémunéré et ce au nom de son militantisme, ceux-ci ont proposé qu'on les appelle désormais des travailleurs de l'art.
- Enfin, une proposition de qualification des œuvres produites en terme d'utilité sociale a été proposée pour quantifier le travail fourni par les artistes.